Collectif contre la Grande Mosquée de Bordeaux

18/09/2009 à 19h47

Dans un entretien à Novopress, l'imam Tareq Oubrou assure que le projet de Grande Mosquée est en bonne voie. Selon lui, la mairie de Bordeaux *«a acheté le terrain de plus de 8 500m2 et s'apprête à nous le céder sous forme de bail gratuit : nous ne paierons pas de loyer durant 99 ans».*

Le *Collectif contre la Grande Mosquée de Bordeaux* rappelle à Alain Juppé, maire de la ville, et à son premier adjoint Hugues Martin, en charge du dossier, que ce procédé est totalement illégal, ainsi que l'a déjà jugé le tribunal administratif de Marseille (voir article) et appelle la mairie à revoir immédiatement sa copie, sans quoi ce « bail gratuit » fera l'objet d'un recours devant les tribunaux.

De même, l'espérance de Tareq Oubrou d'obtenir des subsides de la mairie et du conseil régional n'est pas conforme à la loi sur la laïcité. Le Collectif saisira également la justice à la moindre subvention cultuelle déguisée en subvention « culturelle ».

De même encore, le simple fait d'avoir acquis ce terrain, avec l'argent de tous les contribuables, dans le seul but de le remettre, sous quelque forme que ce soit, à une association confessionnelle pourrait être considéré, en soi, comme une pratique abusive par la justice française.

Tareq Oubrou qualifie de « *maladresse* » la phrase du président de l'UOIF : « *Le Coran est notre Constitution*. » et se comporte ici comme Tariq Ramadan réclamant un simple « moratoire » sur la lapidation des femmes infidèles, mais refusant d'en condamner le principe. Sa réponse est d'autant plus inquiétante que l'Association des musulmans de Gironde appartient elle-même à l'UOIF.

Le Collectif contre la Grande Mosquée de Bordeaux appelle tous

les Bordelais et tous les citoyens français à se mobiliser pour faire respecter les lois de la République et à faire barrage à ceux qui ont dans l’idée de les remplacer par la loi coranique.

Contacts presse : collectif-mosquee@orange.fr